

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 02/2021

Relatif l'acquisition des tickets repas au profit des agents de la CNAM au titre des années 2021-2022-2023

La Caisse Nationale d'assurance Maladie (CNAM) lance un appel d'offres national **N°02/2021** relatif à l'acquisition tickets repas au profit des agents de la CNAM au titre des années 2021-2022-2023.

L'appel d'offre est composé **de 03 lots**, dont la caution provisoire est fixée à :

- **Lot 01: 62 780 dt**
- **Lot 02 : 50 719 dt**
- **Lot 03 : 38 184 dt**

Tout fournisseur spécialisé dans le domaine et enregistré sur la plateforme d'achats publics en ligne « **TUNEPS** » peut télécharger le dossier d'appel d'offres gratuitement à travers cette plateforme à partir du **Mardi 25 Mai 2021**.

Les offres doivent être envoyées obligatoirement à travers la plateforme des achats publics en ligne « **TUNEPS** » au plus tard le **Jeudi 24 Juin 2021 à 8h30**.

Les soumissionnaires doivent envoyer les documents demandés et non disponibles en ligne (**caution bancaire provisoire et l'extrait du registre national des entreprises**) sous plis fermé portant la mention : « **A ne pas ouvrir- Appel d'offre national N°02/2021 relatif à l'acquisition des tickets repas au profit des agents de la CNAM - SPCM**» par voie postale sous pli fermé, recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou déposés directement au bureau d'ordre central contre décharge au nom du Président Directeur Général de la CNAM- 12 Rue Abou Hamed El Ghazali -Montplaisir 1073 TUNIS, au plus tard le **Jeudi 24 Juin 2021** , date limite de réception des offres à **08h30** (Aucune offre ne sera acceptée après 08h30 ou qui parviendrait à la CNAM par voie postale ou déposée directement au bureau d'ordre central, d'un autre coté la participation à travers la procédure en ligne « **TUNEPS** » sera fermée automatiquement le même jour et à la même heure).

La séance d'ouverture des plis sera publique à travers la plateforme « **TUNEPS** ». Elle aura lieu le **Jeudi 24 Juin 2021 à 09H00** (salle de réunion - 4^{ème} étage).

Du seul fait de la présentation de leur offre, les soumissionnaires se trouvent liés durant une période de **120** jours à partir du jour suivant la date limite de remise des offres.